

## **Motion présentée au Conseil d'administration contre la signature d'un Contrat d'objectifs et de moyens**

Les Contrat d'objectifs et de moyens s'inscrivent dans une volonté de modification profonde de l'organisation du travail dans les services publics. Il s'agit d'introduire la logique de l'entreprise privée, de la concurrence, du pilotage par la performance dans la gestion des établissements scolaires.

Ces contrats fixent des objectifs à atteindre et prévoient les indicateurs chiffrés de performance qui permettront de mesurer si l'établissement a atteint ces objectifs. A terme, ces contrats visent à attribuer des moyens aux établissements scolaires en fonction de la rentabilité mesurée par des indicateurs de performance.

Loin de constituer une amélioration pour le système éducatif, cela le contraint à une logique managériale préjudiciable à la qualité de l'enseignement et à l'attention portée à tous les élèves.

L'objectif de l'école est la réussite de tous les élèves. Ceux-ci sont des êtres humains qui ne peuvent se réduire à une somme de chiffres et d'indicateurs aussi précis soient-ils.

Chiffrer des objectifs à atteindre en termes de résultats (% de redoublement, de passage en lycée général, de réussite aux examens, etc.), c'est traiter les élèves comme des produits et des flux, et c'est faire peser sur les enseignants la pression de la « politique du chiffre », dont on connaît tous les dégâts (dénaturation des missions, obsession du résultat rapide et visible, impossibilité de prendre le temps, etc.).

L'école n'est pas une entreprise et n'a pas à intégrer le pire de la politique managériale de celle-ci !

Nous, personnels du collège ou du lycée..... , ne saurions accepter cette logique de contractualisation qui oblige l'établissement, et au-delà bientôt, chacun des personnels à endosser la responsabilité des objectifs non atteints et à modifier les pratiques pédagogiques dans le seul but d'atteindre la performance attendue.

Nous , personnels du collège ou du lycée....., appelons les membres du conseil d'administration à refuser cette logique en votant contre le contrat d'objectifs et de moyens.